

« Perspectives de l'économie mondiale » du FMI de janvier 2016 : Entre « timide rebond » et « basculement des risques »

Dans la mise à jour de ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiée le 19 janvier, le Fonds Monétaire International, estime la croissance mondiale en 2016 à 3,4 %, en baisse de 0,2 point par rapport à ses prévisions d'octobre 2015. Pour le Fonds, « la reprise de la croissance mondiale est faible et inégale et les risques basculent désormais vers les pays émergents ». « Dans les pays avancés, la croissance devrait se hisser à 2,1 % et se maintenir en 2017, soit un rebond un peu plus timide que celui prévu en octobre ». Dans les pays émergents et les pays en développement, « Les projections de croissance [...] font état d'un rebond plus modeste que prévu. La croissance devrait passer de 4 % en 2015 (taux le plus bas depuis la crise financière de 2008-09) à 4,3 % et à 4,7 % en 2016 et en 2017, respectivement. » Mais ces chiffres ne reflètent pas les fortes disparités qui existent d'un pays à l'autre. Ainsi « en Chine, la croissance devrait ralentir à 6,3 % en 2016 et à 6,0 % en 2017, principalement à cause de l'affaiblissement de la croissance de l'investissement qui accompagne le rééquilibrage de l'économie ». « En Inde et dans les autres pays émergents d'Asie les perspectives s'annoncent encourageantes [...] tandis que l'Amérique latine et les Caraïbes accuseront de nouveau une contraction en 2016 ». Selon le FMI, outre le « ralentissement progressif de l'activité économique en Chine », plusieurs facteurs peuvent être évoqués pour expliquer cette situation : 1/ « la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base », 2/ « un durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans le contexte d'une reprise résiliente », 3/ « une soudaine poussée de l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale », 4/ « une escalade des tensions géopolitiques actuelles ». Pour le Fonds Monétaire International, la priorité doit être donnée aujourd'hui à l'accroissement de « [...] la production effective et potentielle en soutenant la demande et en opérant des réformes structurelles ». Et en ce qui concerne les Pays avancés « où l'inflation reste bien en deçà des objectifs fixés par les banques centrales, il demeure essentiel de mener une politique monétaire accommodante. »

Le Bulletin du FMI : <http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2016/RES011916AF.htm>

La mise à jour des principales projections : <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2016/update/01/pdf/0116f.pdf>

L'économie mondiale en 2016, entretien avec le « Chief economist », du FMI Maury Obstfel :

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2016/INT010416AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Lors de sa réunion du 21 janvier 2016, le Conseil des gouverneurs a décidé de laisser les taux inchangés. En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, le Conseil a déclaré « (...) les évolutions concernant l'économie réelle, la distribution du crédit et les conditions financières se sont améliorées et ont renforcé la capacité de résistance de la zone euro aux chocs économiques observés récemment au niveau mondial. Les décisions que nous avons prises début décembre, de poursuivre nos achats mensuels nets d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros au moins jusque fin mars 2017 et de réinvestir les remboursements au titre du principal sur les titres venant à échéance aussi longtemps que nécessaire, étaient totalement adéquates. Elles se traduiront par un apport significatif de liquidités au secteur bancaire et consolideront notre stratégie consistant à fournir des indications sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs (forward guidance). Cela étant, en ce début d'année, les risques à la baisse se sont à nouveau accentués dans un contexte d'incertitudes accrues liées aux perspectives de croissance des économies de marché émergentes, à la volatilité des marchés financiers et des matières premières et aux développements géopolitiques. Dans cet environnement, la dynamique de l'inflation demeure en outre plus faible que prévu. Il conviendra donc de réexaminer, et éventuellement de reconsidérer, l'orientation de notre politique monétaire lors de notre prochaine réunion, début mars lorsque les nouvelles projections macroéconomiques établies par les services de la BCE, qui couvriront également 2018, seront disponibles. Parallèlement, nos travaux doivent nous permettre de garantir que toutes les conditions techniques seront en place pour que l'ensemble des options de politique monétaire puissent être mises en œuvre, si nécessaire. »

La déclaration complète : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/cp-bce-declaration-introductive-janvier-2016.pdf

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,5 % en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,6 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 11,5 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis octobre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,1 % en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 9,2 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 10,0 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juillet 2009. Eurostat estime qu'en novembre 2015, 22,159 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,924 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 179 000 dans l'UE28 et de 130 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2014, le chômage a baissé de 2,146 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,573 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (4,6 %) ainsi qu'à Malte (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (24,6 % en septembre 2015) et en Espagne (21,4 %).

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1851 du 29 décembre 2015 authentifiant les chiffres des populations de métropole, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031740347&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1854 du 30 décembre 2015 relatif aux modalités de communication par la Banque de France de données relatives à la situation financière des entreprises aux organismes d'assurance et aux sociétés de gestion et aux obligations de déclaration de ces entités.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031740363&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1775 du 24 décembre 2015 fixant la régularisation des attributions du Département de Mayotte au fonds intercommunal de péréquation de l'année 2013.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031692733&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Panorama de l'activité bancaire dans les départements et collectivités d'outre-mer

L'IEDOM publie une note sur l'activité et les performances d'un échantillon de banques des départements et collectivités d'outre-mer dont la monnaie est l'euro.

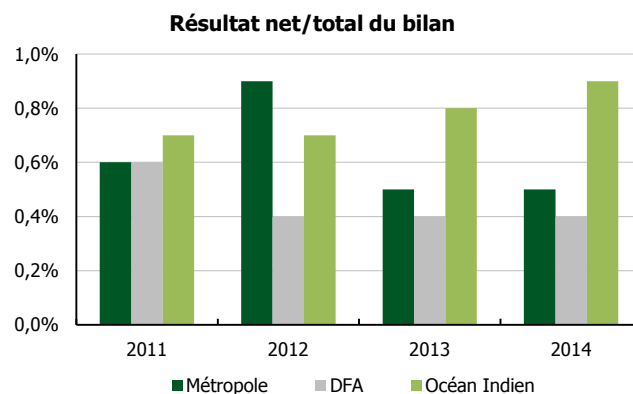
En 2014, le nombre d'acteurs bancaires reste stable dans l'océan Indien (La Réunion et Mayotte) dominé par les cinq principaux groupes bancaires nationaux. L'année a toutefois été marquée par des mouvements de restructuration des banques et le lancement de plans de transformation, traduisant la nécessité d'optimiser leur organisation. Les effectifs des établissements de crédit locaux diminuent (-1,4 % à La Réunion) et le niveau d'équipement bancaire s'améliore. Le nombre de comptes et de cartes bancaires continue de croître.

Les performances des banques de l'océan Indien demeurent satisfaisantes. Leur total de bilan est en diminution (-2,7 %), pour la deuxième année consécutive, en raison de la réduction de la taille de leur portefeuille de prêts. La collecte des dépôts reste orientée à la hausse et permet au besoin de refinancement de se réduire.

Le taux de créances douteuses des banques de l'océan Indien diminue d'un point pour la première fois. Leur solidité financière continue de s'améliorer et se maintient à un niveau de fonds propres confortable (13,3 %).

Les banques de l'océan Indien enregistrent une reprise de leur rentabilité avec un PNB en progression de 2,6 %, après deux années de recul. Le coefficient net d'exploitation s'améliore et le coût du risque diminue significativement. Avec un résultat net en hausse de 5,6 %, la marge nette de ces banques augmente et se maintient à un niveau supérieur à celui des banques de l'échantillon métropolitain (respectivement 22,9 % et 16,5 %).

L'étude est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).



Coût du crédit aux entreprises à La Réunion au second trimestre 2015

Entre avril et juillet 2015, les taux moyens des crédits octroyés aux entreprises réunionnaises continuent d'enregistrer des évolutions contrastées. Les conditions débitrices des banques se sont inscrites en baisse sur le trimestre pour l'escompte. Inversement, le coût des découverts et des crédits à moyen et long termes affiche une hausse. Les autres crédits à court terme restent stables. A noter que des taux atypiques ont été relevés en juillet, notamment pour les découverts.

Une partie de l'écart avec les taux appliqués en France métropolitaine s'explique par des effets de structure, notamment pour les découverts, l'escompte et les crédits à moyen et long termes. Le tissu d'entreprises à La Réunion est en effet composé majoritairement de TPE et PME indépendantes, qui ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès au crédit que les grandes entreprises.

La publication est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

		Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	130,5	+0,6 %	0,5 %
	IPC France entière	128,0	+0,2 %	+0,2 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	28 041	-4,5 %	+1,2 %
	Cumul (milliers d'euros)	311 868	-	+2,3 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	415,5	-1,6 %	+5,2 %
	Cumul (millions d'euros)	4 257,5	-	-0,1 %
	Exportations (millions d'euros)	33,1	+46,3 %	+15,7 %
	Cumul (millions d'euros)	252,4	-	+2,7 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	134 610	-1,7 %	-0,2 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Décembre 2015	210 731	+26,7 %	+1,6 %
	Cumul	Cumul Décembre	2 136 893	-	+3,6 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	3 ^e trimestre 2015	241 000	+3,7 %	+13,4 %
	Cumul	Cumul septembre	700 700	-	+9,6 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Novembre 2015	20 443	-	-4,3 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Novembre 2015	300,7	-	-0,8 %
	Effectifs salariés du BTP	Novembre 2015	16 811	-0,4 %	+6,5 %

La prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi

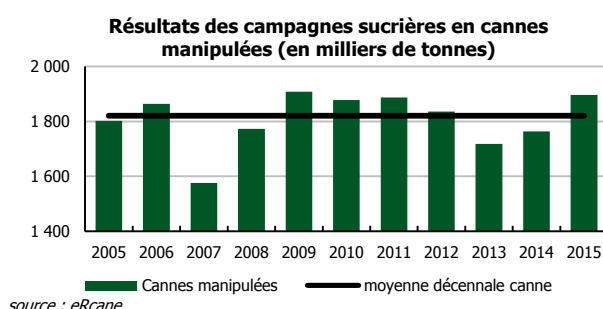
Depuis le 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité succède à la prime pour l'emploi (PPE ; attribuée par les services des impôts) et au RSA activité (versé par la CAF). La création de cette nouvelle prestation est inscrite dans la loi relative au dialogue social et à l'emploi et vise à soutenir l'activité et le pouvoir d'achat des travailleurs gagnant moins de 1 500 euros par mois (pour un célibataire). Elle peut être attribuée aux étudiants, ainsi qu'aux apprentis qui perçoivent un salaire mensuel de 893 euros net minimum durant au moins trois mois. Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer. Le RSA socle, destiné aux plus de 25 ans sans activité, n'est pas affecté par cette réforme.

A La Réunion, 82 913 foyers bénéficient de la PPE, pour un montant total versé de 38,7 millions d'euros (DGFiP, 2011). En décembre 2014, le RSA activité a été versé à 17 879 foyers, pour un montant cumulé sur l'année de 80,9 millions d'euros.

Hausse du volume de cannes manipulées lors de la campagne 2015

La campagne cannière 2015 s'inscrit à nouveau en hausse par rapport à celle de 2014. Les volumes de cannes manipulées augmentent de 7,5 %, après +2,7 % en 2014. Le tonnage de canne en 2015 dépasse la moyenne décennale (+4,8 %). En revanche, la richesse saccharine diminue, passant de 13,91 % en 2014 à 13,28 % en 2015.

Les deux usines sucrières enregistrent des résultats en progression. Les volumes de cannes manipulées à l'usine de Bois Rouge progressent de 5,7 % et ceux à l'usine du Gol de 9,4 %.



Deux chômeurs sur trois cherchent un emploi depuis plus d'un an : Enquête emploi 2014

A La Réunion, les chômeurs de longue durée, c'est-à-dire à la recherche d'un emploi depuis au moins un an, constituent les deux tiers des chômeurs (contre 43 % en France métropolitaine). Ceux à la recherche d'un emploi depuis au moins deux ans représentent près de la moitié des chômeurs de l'île, soit deux fois plus qu'en métropole. Le chômage à La Réunion, tout en étant plus élevé qu'en métropole, dure également plus longtemps : 2 ans et 3 mois en moyenne contre 1 an et 2 mois en France métropolitaine.

Beaucoup moins affectés par le chômage, les seniors y restent toutefois plus longtemps que les jeunes. La durée du chômage est réduite pour une qualification élevée ou une expérience déjà acquise d'au moins six mois consécutifs. Les chômeurs ayant exercé dans les secteurs des services à la personne restent moins longtemps au chômage ainsi que les ouvriers qualifiés dans le transport et l'entreposage.

Cette étude est disponible sur le site de [l'Insee](http://www.insee.fr).

Les comportements alimentaires des Réunionnais

L'alimentation pèse 18 % dans le budget des ménages réunionnais en 2011 (16 % en France métropolitaine) et cette part diminue avec le revenu. Les achats sont majoritairement réalisés dans les grandes surfaces (79 % pour La Réunion). La part des achats effectués en magasins spécialisés est moins importante qu'en métropole, à l'exception des fruits et légumes et des achats faits en pharmacie (aliments pour jeunes enfants et produits diététiques). Selon l'étude, l'alimentation des Réunionnais est marquée par un excès de consommation de riz et d'huile et une sous consommation de fruits et légumes. Ces comportements alimentaires entraînent un risque d'obésité et de diabète.

L'étude est disponible sur le site de [la Daaf](http://www.daaf.fr).

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	0,30%	10/09/2014
	-0,30%	09/12/2015

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)					
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*		
	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%	0,50%	
Autres cas :	1,01%						* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1220%	-0,1290%	-0,1270%	-0,1270%	-0,2050%	-0,1310%	-0,0400%	0,0600%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

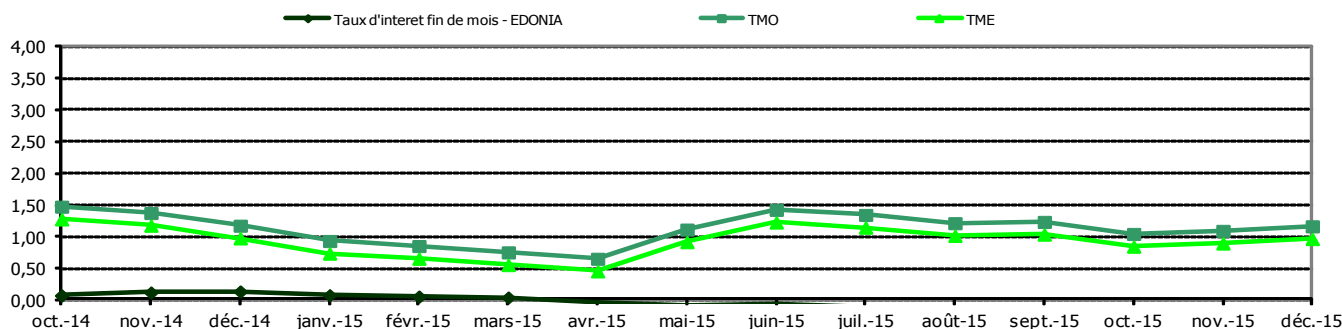
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,04%	0,85%	0,90%	0,97%	1,24%	1,05%	1,10%	1,17%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

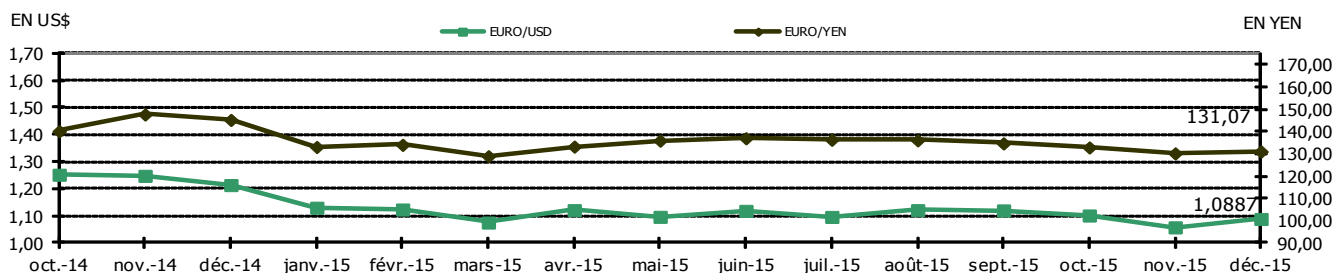
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0887	EURO/ZAR (Afrique du sud)	16,9530	EURO/SRD (Surinam)	4,3432
EURO/JPY (Japon)	131,0700	EURO/BWP (Botswana)	12,1846	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9437
EURO/CAD (Canada)	1,5116	EURO/SCR (Seychelles)	14,3622	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,4333
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7339	EURO/MUR (Maurice)	38,9278	EURO/BBD (La Barbade)	2,1715
EURO/SGD (Singapour)	1,5417	EURO/BRL (Brésil)	nd	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9717
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,4376	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8318	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3491,4557	EURO/XCD (Dominique)	2,9316	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Thierry BELTRAND

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint-Denis

Achévé d'imprimer le 25 janvier 2016 - Dépôt légal : janvier 2016 - ISSN 1240-3857